

# Pertes de veaux par abattage de vaches gestantes. Cas particulier de l'abattoir de Yaoundé (Cameroun)

par J. TCHOUMBOUE

Ecole Nationale supérieure Agronomique, Département de Zootechnie,  
B.P. 138, Yaoundé, République Unie du Cameroun.

## RÉSUMÉ

TCHOUMBOUE (J.). — Pertes de veaux par abattage de vaches gestantes. Cas particulier de l'abattoir de Yaoundé (Cameroun). *Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1984, 37 (1) : 70-72.

L'importance économique des pertes de veaux, par suite de l'abattage des vaches gravides à l'abattoir municipal de Yaoundé, a été étudiée sur une période de 4 ans (1979-1983).

Les résultats montrent que 5 778 (16,61 p. 100) des 34 780 vaches contrôlées après abattage étaient pleines. Les vaches gestantes de 1-3 mois étaient logiquement plus représentées (45,05 p. 100) alors que celles gestantes de 3-6 mois et 6-9 mois représentaient respectivement 34,37 et 20,58 p. 100 des vaches abattues contrôlées.

Les pertes de veaux ainsi occasionnées sont importantes et pourraient être limitées par un diagnostic de la gestation avant la vente et l'abattage.

**Mots clés :** Pertes des veaux - Abattage - Vaches gestantes - Cameroun.

## SUMMARY

TCHOUMBOUE (J.). — Calves lost through pregnant cows slaughtering. A particular case in Yaounde Abattoir (Cameroun). *Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1984, 37 (1) : 70-72.

The main objective of this study was to evaluate the number of calves lost through slaughtering of 34 780 cows at the Yaounde slaughter house over 4 year periode (1979-1983).

The results showed that 5 778 (16,61 per 100) of the slaughtered cows were pregnant. Among them 2 603 (45,05 per 100) were carrying 1 to 3 months pregnancy while cows with 3 to 6 and 6 to 9 months of pregnancy represented 34, 37 and 20,58 per 100 respectively.

To prevent such losses of calves, we suggest that a systematic control should be carried out before slaughtering the cows.

**Key-words :** Calves lost - Slaughtering - Pregnant cows - Cameroon.

## I. INTRODUCTION

En Afrique subsaharienne la mortalité des veaux, de la naissance à un an, est estimée à plus de 40 p. 100 par an, ce qui explique la très faible productivité du cheptel. Ce taux tient à des raisons déjà bien connues (climat, disettes saisonnières, faible production laitière des mères, pathologie sévère et variée au sein de laquelle le parasitisme gastro-intestinal joue un rôle prépondérant). Mais il existe une autre forme de mortalité des veaux qui, pour être

plus discrète au point d'être demeurée jusqu'à présent méconnue, n'en joue pas moins un rôle très contraignant dans la productivité générale du troupeau camerounais. Il s'agit des veaux qui, en nombre relativement important, disparaissent en même temps que sont sacrifiées leurs mères pour les besoins de la consommation humaine. Aucune étude n'ayant été, à notre connaissance, menée dans le but d'en fixer la nature et la gravité, nous avons effectué une enquête dans ce sens à l'abattoir de Yaoundé, dont les résultats, aussi surprenants qu'atterrants pour ceux qui ont en charge le troupeau du Cameroun, font l'objet du texte qui suit.

## II. MATÉRIEL ET MÉTHODES

De février 1979 à mai 1983, nous avons recherché l'état de gestation — ou non — de 34 780 vaches abattues à Yaoundé. Ces vaches provenant de toutes les régions d'élevage du pays, on peut considérer que les taux de vaches gestantes abattues à Yaoundé sont valables pour l'ensemble des autres abattoirs et tueries particulières du pays.

Tant pour établir l'état ou non de gestation des vaches examinées que pour estimer l'âge des foetus, nous avons procédé à l'examen systématique :

— de l'état des ovaires pour contrôler la présence ou non du corps jaune;

— de l'état du développement de l'utérus et des poches placentaires;

— du foetus, avec examen du pelage, des ongles, de la dentition, poids, longueur du corps, pour en fixer l'âge.

## III. RÉSULTATS

5 778 des 34 780 vaches ainsi examinées *post mortem* étaient en état de gestation plus ou moins avancée, soit 16,61 p. 100 (voir Tabl. I).

Parmi ces 5 778 vaches gestantes :

2 603, soit 45,05 p. 100 avaient un foetus âgé de 1 à 3 mois,  
1 986, soit 34,37 p. 100 avaient un foetus âgé de 3 à 6 mois,  
1 189, soit 20,58 p. 100 avaient un foetus âgé de 6 à 9 mois.

## IV. DISCUSSION

L'élevage extensif, tel qu'il est pratiqué au Cameroun ne permet pas à l'éleveur de connaître les modalités de la reproduction dans son troupeau qui a lieu au hasard des nécessités de la nature et des rencontres de vaches en chaleur et des taureaux. Celui-ci ignore donc l'état de gravidité ou non de ses vaches jusqu'à un état avancé de la gestation alors que les signes extérieurs en sont plus ou moins apparents.

L'absence de veaux-foetus de plus de 9 mois en constitue la démonstration la plus évidente, bien que cette particularité puisse être également mise au compte de la perspicacité des négociants en bétail peu soucieux de s'encourager d'animaux susceptibles d'avorter au cours de leur acheminement, toujours long et difficile, vers l'abattoir.

Ainsi donc, au Cameroun, aux 40 p. 100 de taux de mortalité naturelle des veaux âgés de 1 à 12 mois s'ajoute celui de 16,61 p. 100 représentant les veaux potentiels sacrifiés en même temps que leur mère, soit 57 p. 100 de mortalité

TABL. N°I—Répartition par année des vaches pleines abattues par rapport au total des vaches abattues contrôlées et en fonction de la durée de la gestation au moment de l'abattage

	ANNÉES					
	1979	1980	1981	1982	1983	Total
1) Nombre de vaches abattues contrôlées	5 627	9 138	8 076	9 045	2 894	34 780
2) Nombre de vaches pleines	1 025	2 072	879	1 350	452	5 778
Pourcentage par rapport aux vaches abattues contrôlées	18,21	22,67	10,88	14,92	15,62	16,61
3) Nombre de vaches abattues à 1-3 mois de gestation	426	836	414	669	258	2 603
Pourcentage par rapport aux vaches pleines abattues	41,56	40,35	47,10	49,55	57,10	45,05
4) Nombre de vaches abattues à 3-6 mois de gestation	361	708	323	460	134	1 986
Pourcentage par rapport aux vaches pleines abattues	35,22	34,17	36,75	34,07	29,65	34,37
5) Nombre de vaches abattues à 6-9 mois de gestation	238	528	142	221	60	1 189
Pourcentage par rapport aux vaches pleines abattues	23,22	25,48	16,15	16,37	13,27	20,58

générale, ce qui est nettement catastrophique tant pour les éleveurs que pour l'économie pastorale du Cameroun.

Tant que la reproduction des bovins se fera au gré du hasard et des circonstances, sans intervention aucune de l'éleveur, ce dernier ignorera l'état de ses vaches au plan gestatif. Il les vendra sans discernement en fonction de ses besoins financiers tout en appauvrissant son capital de façon conséquente.

Pour lutter contre ce fléau, il faudrait que l'éleveur ne vende que les vaches stériles ou celles dont la faible fertilité lui est apparue évidente avec possibilité de diagnose précoce de la gestation par fouille rectale pour les autres. Ce procédé demande une technique trop poussée pour pouvoir être appliquée par les éleveurs eux-mêmes, d'autant plus que le caractère farouche des Zébus exclut toute enquête de masse même par des praticiens confirmés en la matière.

A partir du 8<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> mois, les signes de gravidité sont suffisamment apparents pour que l'éleveur sache à quoi s'en tenir à ce sujet, de même que l'acheteur potentiel, ce qui sauve le plus grand nombre de foetus âgés de 9 mois et plus.

## CONCLUSION

En quatre ans un potentiel de 5 778 veaux-foetus a été perdu pour l'élevage des bovins, au Cameroun, du fait de l'abattage de leur mère en état de gestation plus ou moins avancée. Au niveau national (autres abattoirs, tueries, etc.) c'est un total d'environ 10 000 veaux potentiels qui disparaissent ainsi annuellement sans profit aucun pour personne.

La seule solution de nature à faire progressivement disparaître ce fléau consisterait, en l'état actuel des particularités de l'élevage extensif des zébus, à interdire l'abattage des vaches n'ayant pas atteint l'âge de la stérilité — 9 ans de façon très générale. C'est là un âge très facile à apprécier par un simple et rapide examen de la table dentaire, que les commerçants en viande sur pieds apprendraient très facilement à connaître, les inspecteurs des abattoirs ayant alors toute autorité pour refuser leur visa d'abattage quand nécessaire.

Ce procédé a été appliqué avec succès au Cambodge, à une époque où il a fallu reconstituer le cheptel local largement décimé par la peste bovine alors qu'il n'existait aucune possibilité de lutter contre cette maladie; puis, cette habitude prise s'est perpétuée au point que le cheptel de ce pays a pu rapidement constituer la principale source de ravitaillement en bœuf de travail et de boucherie des pays rizicoles et sucriers voisins.

La décision relevant de l'autorité politique, c'est-à-dire du gouvernement, nous nous contenterons pour conclure ce constat de carence zoéconomique de souhaiter que des mesures soient envisagées au niveau le plus élevé, pour essayer de réduire autant que faire se peut cette mortalité jusqu'ici ignorée tant par les pouvoirs publics que par ceux qui ont en charge le cheptel camerounais, qui s'élève à près de 17 p. 100 des vaches abattues dans ce pays.

## REMERCIEMENTS

Nous remercions les responsables de l'abattoir de Yaoundé, sans l'aide desquels cette étude n'aurait pu avoir lieu.

## RESUMEN

TCHOUMBOUE (J.). — Pérdidas de terneros por matanza de vacas preñadas. Caso del matadero de Yaunde (Camerún). *Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1984, 37 (1) : 70-72.

Se estudió la importancia económica de las pérdidas de terneros causadas por la matanza de las vacas preñadas en el matadero municipal de Yaunde durante 4 años (1979-1983).

Los resultados muestran que 5 778 (16,61 p. 100) de las 34 780 vacas inspeccionadas después de la matanza eran

preñadas. Entre ellas, 45,05 p. 100 eran preñadas desde 1 a 3 meses; 34,37 p. 100 desde 3 a 6 meses y 20,58 p. 100 desde 6 a 9 meses.

Las pérdidas de terneros así provocadas son importantes y podrían limitarse por un diagnóstico de la gestación antes de la venta y de la matanza.

*Palabras claves.* : Pérdidas de terneros - Matanza - Vacas preñadas - Camerún.